

LE MÉRUVIEN





VERNISSAGE
EXPOSITION
MAXIME DUBAUT
Samedi 5 février
Centre culturel et associatif
Le Domino



Nathalie Ravier, lors du vernissage de l'exposition Maxime Dubaut

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le 25 janvier dernier, est survenu un incendie important rue Mimaut impactant un immeuble de la SA HLM de l'Oise et 18 familles. Deux victimes ont été hospitalisées mais aucun pronostic vital n'a fort heureusement été engagé. Bien évidemment ce drame s'est avéré très choquant et éprouvant pour ces familles. Les services de secours, les forces de sécurité se sont mobilisés avec professionnalisme et dévouement. Nous avons par ailleurs bénéficié de l'aide très efficace des secouristes de la Croix Blanche. Les agents des services municipaux ont apporté leur concours à différentes étapes. Un immense élan de solidarité s'est par ailleurs mis en mouvement. Les professionnels contactés dans l'urgence et très tard dans la soirée ont répondu présents pour accueillir au mieux les familles sinistrées. Tous les résidents ont une solution de relogement. Le bailleur assisté du service Habitat de la Ville en partenariat avec les autres gestionnaires de logements, tous solidaires, ont recherché des solutions collant au plus près des besoins et des souhaits des familles. Celles-ci pourront par ailleurs réintégrer leur domicile d'origine après l'année nécessaire à la réhabilitation de l'immeuble sinistré. Je profite de cette page pour remercier toutes celles et tous ceux qui sont intervenus à quelque titre que ce soit au cours de ces heures difficiles. Le service Habitat précédemment évoqué vient par ailleurs de s'installer près de la Tour des Conti dans la maison à pans de bois. Ce nouvel équipement désigné sous le nom "Maison de l'Habitat" traite de toutes les questions en lien avec le logement et les opérations de renouvellement urbain. Y sont accueillis les locataires et les propriétaires. Différents organismes y tiennent également des permanences.

Satisfaction renouvelée avec l'ouverture d'un nouveau magasin qui s'inscrit dans le dynamisme dont le Méruvien vous rend compte depuis quelques mois. Concept original et qualitatif, avec une boutique dédiée à la décoration avec un volet "upcycling". Dynamisme également avec la poursuite d'un programme dense de travaux et l'installation des Services techniques dans des locaux adaptés situés rue du 11 mai 1967 sur un ancien site industriel jouxtant la déchèterie en cours de construction. En dépit des aléas, notre ville bouge, la refonte en cours de notre site internet nous permettra de valoriser ce véritable bouillonnement. Vous êtes par ailleurs de plus en plus nombreux à suivre notre actualité en direct via l'application mobile de la Ville, "Ma mairie en poche". Au dos de ce numéro, vous trouverez toutes les informations utiles pour procéder au téléchargement et nous suivre. Au plaisir donc de vous retrouver sur nos différents événements, l'état de la crise sanitaire se desserre peu à peu et l'approche du printemps nous donne de l'espoir !

Nathalie Ravier

Maire de Méru

SOMMAIRE

ÇA S'EST PASSÉ À MÉRU

P 2 et 23

CADRE DE VIE

P 4 à 7

Maison de l'habitat : un nouvel équipement au service des propriétaires et des locataires
Travaux et aménagements : le point sur les réalisations en cours

JEUNESSE

P 8 et 9

Restauration scolaire : à table !

COMMERCE

P 10

Centre-ville : une boutique de décoration a ouvert ses portes

CULTURE - ANIMATIONS

P 11 à 17

Ça bouge à Méru
L'Agenda méruvien
Entre nous

VIE ASSOCIATIVE

P 18

Rugby club Méru Les Sablons : Allez les loups !

FLASH INFOS

P 19 à 21

SANTÉ - CARNET - NUMÉROS UTILES

P 22

Retrouvez les dates de permanences de vos élus, de vos réunions publiques, de vos promenades de quartier et des conseils municipaux dans la rubrique **Entre nous...**

Le Méruvien
Directrice de la publication

Nathalie Ravier

Rédaction/Maquette

Flore Boisset-Giraud

Crédit Photo

Service Communication / Adobe Stock

Impression

Imprimerie RAS

Tirage : 6700 ex

Ce journal est imprimé sur du papier 100% recyclé avec des encres végétales

Méru sur Internet :

<http://www.ville-meru.fr>

Courriel : services@ville-meru.fr



Maison de l'habitat

Un nouvel équipement au service des propriétaires et des locataires



Ouvert au public depuis janvier dernier, ce "guichet unique" est entièrement dédié aux thèmes de l'habitat, du logement et du renouvellement urbain.

Vous êtes un copropriétaire, une association syndicale, un locataire, un propriétaire occupant ou bailleur, un professionnel de l'immobilier ? Vous habitez un quartier en rénovation ?

La Commune, en lien avec la Communauté de Communes des Sablons (CCS) met à votre disposition la "Maison de l'habitat", un nouvel équipement, situé en cœur de ville, près de la Tour des Conti, pour répondre à vos interrogations en rapport avec l'habitat au sens large.

Vous y trouverez par ailleurs des informations sur le logement social, la copropriété, les projets de renouvellement urbain en cours, les différentes obligations du propriétaire bailleur telles que le permis de louer ou le permis de diviser, les droits du locataire en cas de logement indécemment...

Dans ce lieu d'information et d'orientation seront recentrées les permanences de partenaires tels que l'ADIL, l'ADEME, mais également tous les renseignements nécessaires à l'obtention de subventions permettant de rénover votre logement grâce à des interlocuteurs spécialisés pour vous accompagner dans vos démarches.

MAISON DE L'HABITAT

100 rue des Martyrs de la Résistance - 60110 Méru

Tél. : 03.44.52.34.07

E-mail : habitat-logement@ville-meru.fr.

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Fermeture les mardi et jeudi matin

CIVISME ET BON VOISINAGE

LES BEAUX JOURS ARRIVENT, ADOPTEZ LES RÉFLEXES CITOYENS !

L'UTILISATION DES TONDEUSES EST STRICTEMENT INTERDITE LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS.

Sont interdits de jour comme de nuit tous bruits susceptibles de troubler la tranquillité des habitants. L'usage des outils de jardinage et bricolage pouvant gêner le voisinage, est réglementé. Ils peuvent être utilisés : les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h. **Les troubles diurnes et nocturnes sont passibles d'une amende contraventionnelle.**



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts s'effectue TOUS LES LUNDIS À PARTIR DU LUNDI 28 MARS JUSQU'AU LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022.

Vos déchets verts sont à déposer directement dans les bacs prévus à cet effet.

Les branchages et élagages doivent être déposés en fagots ficelés ne dépassant pas 1 mètre de long.

Travaux et aménagements

Le point sur les réalisations en cours

RUE HENRI POINCARÉ



La rénovation de la rue Henri Poincaré est l'occasion pour le service Espaces verts de la Ville d'apporter un soin particulier à son aménagement paysager.

Au programme :

- création d'un massif arbustif (céanothe, berbérís, noisetier...),

- création d'un massif avec enrochement et plantation de sujets en cépée (érable,

arbre de Judée, charme) ainsi que des graminées et des plantes vivaces,

- plantation d'arbustes (amélanchier, indigotier, ciste, spirée) et de plantes vivaces (sauge, millepertuis) le long de la rue (côté places de stationnement).

RUE DU 8 MAI 1945

Le service Espaces verts œuvre également rue du 8 Mai 1945, le long des jardins familiaux, avec la plantation de pommiers d'ornement, de plantes aromatiques (romarin, hélichryse, lavande), de rhubarbe et de cassis.



ENTRÉE DU QUARTIER DE LA NACRE

L'entrée du quartier de la Nacre, face à La Manufacture, se voit agrémentée d'arbres (Gincko Biloba, Nyssa, Prunus), et de plus de 150 rosiers couvre-sol.



AGENDA 21

JARDINS PARTAGÉS



Dans le cadre de la poursuite de l'embellissement de la commune et de l'aménagement des espaces verts, la Ville lance un appel à projet pour la création de jardins partagés en concertation avec les habitants.

Vous êtes habitants de la commune, vous et votre voisin, amis du même quartier, avez repéré un espace non utilisé qui mériterait une mise en valeur (bande de terrain ou espace engazonné...) ?

En concertation avec le service Espaces verts de la Ville, nous vous proposons d'imaginer, d'animer et de gérer un de ces espaces.

Qu'il soit dédié aux légumes (maraîchage), aux aromates, à du fleurissement (fleurs coupées, prairies fleuries...), à des décorations, vous pourrez laisser libre cours à votre imagination.

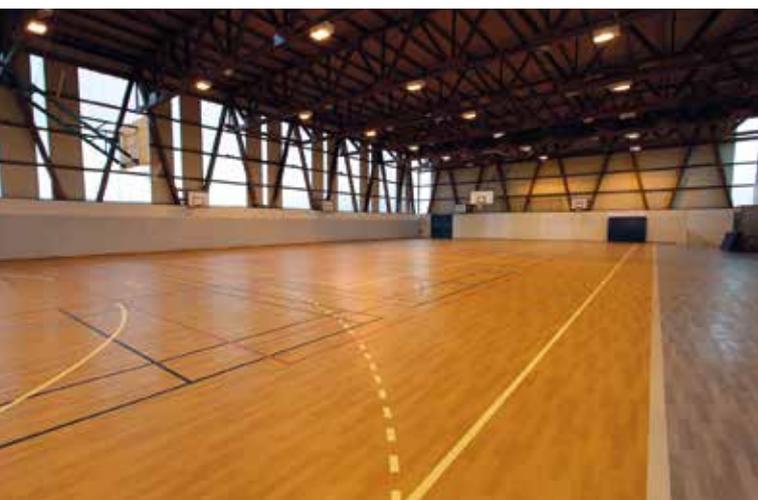
Le service Espaces verts vous épaulera dans la mise en route du projet puis vous aurez la responsabilité de la création, l'entretien (arrosage, nettoyage, récolte) de votre jardin partagé.

Pour étudier la faisabilité de votre projet, vous pouvez contacter les services techniques au 03 44 52 36 60.

Travaux et aménagements

Le point sur les réalisations en cours

RÉNOVATION DU GYMNASÉ CHARLES DE GAULLE



Le gymnase Charles de Gaulle fait l'objet depuis quelques mois d'importants travaux de réhabilitation et de mise aux normes.

Un nouveau revêtement polyvalent a été posé. Celui-ci permet à la fois la pratique de sports comme le basket, le handball, le badminton et le handisport mais également l'organisation d'événements festifs

Les fenêtres du rez-de chaussée ont d'ores et déjà été changées pour une meilleure isolation.

Une partie du sous-sol a également fait l'objet de gros travaux. En effet, plusieurs tonnes de terre ont été évacuées afin de pouvoir exploiter ultérieurement une nouvelle surface de 250 m². Une chape de béton a été coulée et des poteaux ont été érigés afin de consolider les fondations du bâtiment.

A l'extérieur, une rampe d'accès PMR a été réalisée afin d'accéder à ce nouvel espace et aux salles existantes (ping-pong, billard...).

La cuisine fait également l'objet de travaux, de même que les douches, les sanitaires et les vestiaires où de nouveaux bancs prendront place. Une salle de réunion a par ailleurs été créée. Remise en peinture des murs, mise aux normes incendie et PMR (Personnes à Mobilité Réduite) complètent ce vaste programme.



TRANSFERT DES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques rejoindront prochainement leurs nouveaux locaux, situés dans la zone industrielle - 9 rue du 11 Mai 1967.

D'une surface couverte de 7000m², ils seront plus vastes et fonctionnels. En outre, leur situation engendrera beaucoup moins de gêne pour la population.

A noter que le numéro de téléphone ne change pas : 03.44.52.36.60

RAPPEL

ENCOMBRANTS

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS A LIEU **LES JEUDIS TOUS LES 15 JOURS SANS RENDEZ-VOUS PRÉALABLE.**

La plupart des encombrants peuvent être collectés à domicile (électroménager, mobilier...). IL EST IMPÉRATIF DE SORTIR VOS ENCOMBRANTS LA VEILLE DU JOUR INDICÉ SUR LE CALENDRIER. Les encombrants non acceptés sont à déposer à la déchetterie des Sablons (pneus, gravats, batteries, huiles de vidange, pots de peinture, plaques de plâtre, carrelage, faïence, émail...). Pour mémoire, l'accès à la déchetterie fonctionne avec une carte à puce que vous pouvez vous procurer sur demande au 03.44.08.53.53 ou sur le site www.smdoise.fr.

COLLECTE DU VERRE

Pour mémoire, **TOUTE LA COMMUNE EST COLLECTÉE LE VENDREDI, 1 SEMAINE SUR 2.**

Prochaines collectes :

11 et 25 mars / 8 et 22 avril...

Afin de connaître vos jours de collecte des déchets ménagers, tri sélectif, verre, déchets verts, encombrants, vous pouvez télécharger le calendrier sur le site de la Communauté de Communes des Sablons www.cc-sablons.com rubrique environnement / ordures ménagères / calendriers des collectes

AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE PAYSAGER

L'accroissement de la population méruvienne a conduit la Commune à acquérir une parcelle de 8000 m² afin d'agrandir le cimetière paysager existant et de répondre ainsi aux demandes de concessions à venir. Les travaux d'extension débutent en ce mois de mars.

Créé dans le prolongement du cimetière paysager existant il sera lui aussi agrémenté d'arbres tige et de bosquet, de massifs arbustifs, d'une haie bocagère, de parties engazonnées...

Celui-ci comprendra 482 emplacements, 155 emplacements dédiés au carré musulman, 26 cavurnes ainsi qu'un columbarium et un jardin du souvenir.



Un parking de 22 places sera également créé. Il sera accessible via le chemin rural du terrier Becquet.



PARKING RUE MIMAUT / ÉCOLE GAMBETTA

Le parking situé rue Mimaut, en contrebas de l'école Gambetta, a fait l'objet de travaux pendant les vacances scolaires d'hiver.

Celui-ci a été redessiné afin de sécuriser les piétons qui passeront dorénavant devant les véhicules stationnés, via un cheminement réalisé lui aussi en enrobé et protégé par des bordures.



Restauration scolaire

A table !

Le récent renouvellement du marché public concernant la restauration collective et le changement de prestataire sont l'occasion de faire un zoom sur le métier d'agent de restauration scolaire.

Chaque jour
environ 880 repas
sont servis
dans l'ensemble
des sites.



La fourniture des repas est assurée en liaison froide par la société Convivio. Les repas sont préparés et cuisinés au sein de leur cuisine centrale située à Bois Himont, en Seine Maritime, puis refroidis rapidement en température et immédiatement après la cuisson. Ils sont alors transportés dans des camions réfrigérés et livrés sur l'ensemble des cantines scolaires

de la ville chaque matin avant 8 heures.

C'est ici, dès la réception des repas, que les 21 agents de restauration scolaire interviennent sur leur site. Ils veillent à respecter et à ne pas briser la chaîne du froid. Les repas sont conservés à la température de 3°C. Peu avant le service, ils sont réchauffés

lentement dans un four de remise en température à 140°C avant d'être servis.

Le matin, après avoir vérifié la conformité des livraisons et leur bonne conservation (maintien et respect de la chaîne du froid), les agents de restauration sont amenés à réaliser quelques préparations : coupe des légumes et fruits servis en entrée ou en dessert, des parts de gâteaux, préparation individuelle des entrées/dessert, assaisonnement...

Durant le temps de chauffe ils dressent les tables pour que vos enfants déjeunent dans les meilleures conditions possibles et dans un espace agréable et sécurisé.

Depuis la crise sanitaire et l'arrivée de la COVID-19, les protocoles sanitaires ont obligé à modifier les pratiques, anciennement servis sous forme de self, les enfants en élémentaire sont dorénavant servis à table. Ce sont donc aux agents de restauration que cette tâche incombe. A l'aide de leur chariot ils passent à chaque table et servent les repas dans chaque assiette. De plus, lorsque deux services sont nécessaires pour accueillir les enfants, les agents de restauration veillent à la désinfection des tables et à l'aération des lieux entre chacun d'eux.

Une fois les enfants repartis en classe, le travail des agents de restauration ne s'arrête pas là. Ils doivent en effet assurer le nettoyage et la désinfection totale de la cuisine et du réfectoire afin que le lendemain tout soit prêt pour accueillir de nouveau les enfants en toute sécurité.

COMMISSION MENUS

Environ toutes les 6 semaines, une commission "menus" est organisée. Elle réunit des parents d'élèves, les directeurs des activités périscolaires, la direction des Affaires Scolaires et de l'Animation, un élu de la commune, des agents de restauration et le prestataire de repas. Ils analysent ensemble la proposition de menus établie par le prestataire et décident des choix et des modifications si besoin. Cette commission permet également de faire le point sur les différentes problématiques ayant eu lieu sur la période précédente.

RAPPEL ! La réservation est obligatoire et évite ainsi le gaspillage en commandant au plus juste le nombre de repas.

Renseignements, inscriptions et réservations <https://portail-meru.ciril.net>

Les menus sont
accessibles en ligne
sur www.ville-meru.fr
Rubrique "vie sociale"
"scolaire et périscolaire"
et sur le "Portail familles".

**TÉMOIGNAGE DE SYLVIE MAGNIER,
AGENT DE RESTAURATION
À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
BELLONTE DEPUIS JUIN
2018**

**Pourquoi avez-vous
choisi d'exercer ce
métier ?**

Sylvie Magnier :
Initialement j'ai fait
une formation de
secrétaire, un métier
que j'ai exercé pendant
5 ans avant un licenciement

économique qui m'a amenée à faire

plusieurs missions d'intérim. Puis une amie m'a informée qu'un agent de restauration partait à la retraite et que la commune de Méru cherchait quelqu'un pour le remplacer. J'ai alors saisi l'occasion et envoyé ma candidature. J'ai donc été embauchée en 1998 pour être agent de restauration à l'école maternelle Gambetta puis je suis restée 18 ans au groupe scolaire Pasteur et maintenant je travaille seule à l'école primaire Bellonte. La cantine accueille en moyenne 50 élèves par jour.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

Sylvie Magnier : J'aime beaucoup le contact avec les enfants, nous avons beaucoup d'échanges ensemble. Ils me posent souvent des questions sur ce qu'ils ont dans leur assiette, me font part de leurs goûts pour certains aliments, me demandent quels légumes se trouvent dans leur assiette, certains même, en découvrent de nouveaux. Il m'arrive de croiser des enfants dans la rue, ils me disent bonjour et me font de grands coucous, c'est assez marrant.

Quelles sont selon vous les qualités requises pour être un bon agent de restauration ?

Sylvie Magnier : Il faut être à l'écoute, disponible et bienveillant avec les enfants. Il faut être aussi organisée et être attentive au moment du service pour ne pas faire d'erreur de distribution de repas. Il faut évidemment avoir de bonnes conditions physiques car le rythme est soutenu surtout dans les cantines qui accueillent beaucoup d'enfants.



LA DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE L'ANIMATION
VOUS INFORME

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

LES INSCRIPTIONS
DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES
ONT LIEU
DU 21 FÉVRIER AU 8 AVRIL 2022

INSCRIPTIONS SUR RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE LA D.A.S.A. AU 03 44 52 34 12

INSCRIPTION EN PETITE SECTION : ENFANTS NÉS EN 2019
INSCRIPTION EN CP : ENFANTS NÉS EN 2016

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR :

- Carnet de santé (pages concernant la vaccination)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Dernier bulletin de salaire des deux parents
- Avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020
- Attestation de paiement de la CAF

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ
ET DONNERA LIEU À UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS**

À NOTER :

- **TPS (Toute Petite Section) - Ecole Bellonte et Jean Moulin :** inscription sur liste d'attente, uniquement pour les enfants nés en 2020 issus du quartier prioritaire.
- **Les demandes de dérogations** doivent être réalisées pendant la période d'inscription. Toute demande de dérogation en dehors de cette période sera refusée.

VILLE DE MERU
DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE L'ANIMATION
24 rue Voltaire à Méru
Tél. : 03.44.52.34.12



**CANTINE
LES REPAS NON CONSOMMÉS
REDISTRIBUÉS !**

En raison de nombreuses absences liées à la crise sanitaire et de la gestion des commandes de repas à J-3, les cantines scolaires de la ville se retrouvent quotidiennement avec des repas non consommés.

Afin de lutter contre le gaspillage, la Commune a choisi de créer un partenariat avec l'Épicerie sociale (CCAS) et Les restos du cœur.

Ainsi, chaque jour, en fonction d'un point par cantine (type de produits, quantité) et d'un planning pré-établi, les denrées non consommées sont récupérées par l'un ou l'autre des partenaires pour être redistribuées.

Centre-ville

Une boutique de décoration a ouvert ses portes



Après une reconversion professionnelle et une formation de décoratrice d'intérieur, Céline Grenouillet a choisi de s'installer à Méru et d'y concrétiser son projet : ouvrir une boutique de décoration. Sa particularité est de proposer des meubles et des objets récupérés, remis en état, transformés, valorisés, afin de leur donner une seconde vie.

Ce nouveau commerce est situé en centre-ville, rue Roger Salengro, en lieu et place de l'ancien salon de coiffure. Travaux et aménagements auront été nécessaires afin de proposer à la fois une surface de vente et un atelier visible grâce à la baie vitrée qui a été posée. C'est dans cet espace que chaises, tables, commodes, luminaires et autres vases sont nettoyés,

poncés, repeints, pourvus de roulettes ou encore de poignées.

Par ailleurs, Céline propose des prestations à domicile, afin de vous conseiller, et par exemple, de remettre votre vaisselier au goût du jour, de ré-agencer votre salle de bain, de redécorer une pièce... le tout en recyclant au maximum l'existant. Enfin, elle a également pour projet des expositions d'artistes au sein de son espace de vente : graveurs, peintres, graffeurs, sculpteurs...



Pour mener à bien ces différentes activités, Céline est secondée par un apprenti.

GAA Design

ouvert du lundi au vendredi de 14h à 19h et le samedi de 10h à 19h

21 rue Roger Salengro 60110 Méru - Tél. : 07.82.04.77.93

Boutique en ligne sur la page Facebook.

celine.gaa@gmail.com

informations pratiques

horaires d'ouverture

actualités

répertoire

bons plans

DÉCOUVREZ



SCANNEZ-MOI !

www.lescommercesmeruviens.fr

Vous aussi, soutenez le commerce méruvien !



ÇA BOUGE

À MÉRU

DANSE



Jann Gallois - artiste associée Compagnie BurnOut
Chorégraphie, Scénographie, Costume,
Interprétation : Jann Gallois
Son : Julien David aka "Léo"
Lumière : Cyril Mulon
Scénographie : Nicolas Picot, Cédric Bach
Regard complice : Frédéric Le Van

Départ de Méru (Beauséjour) à 18h30
Uniquement sur réservation auprès de l'Espace
socioculturel A. Bulard et du Centre culturel Le Domino

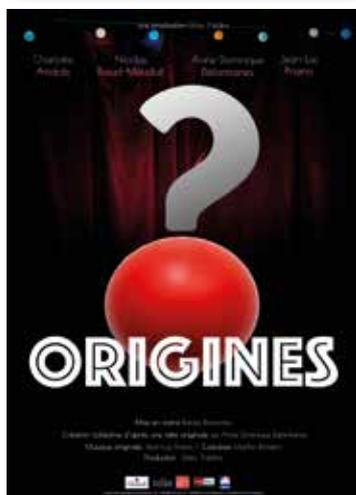
- **Mardi 22 mars**
 - **Théâtre du Beauvaisis**
- ### INEFFABLE

L'ineffable, c'est ce qui ne peut être exprimé par les mots. En réunissant différentes formes d'art sacré, à travers la danse et la musique, la chorégraphe veut rendre manifeste notre essence immortelle.

Jann Gallois est une chorégraphe associée au Théâtre du Beauvaisis depuis l'année 2020. Nous avons déjà évoqué le parcours singulier de cette artiste, forgée dans la culture classique et qui a fait un long pas de côté avec le hip-hop. Elle revient maintenant à un vocabulaire chorégraphique plus inscrit dans la danse contemporaine, mais cette incursion vers les danses urbaines témoigne à la fois de son ouverture et de sa recherche sans œillère de ce qui permet d'approcher la mystérieuse union de l'âme et du corps. Car Jann Gallois considère la danse comme un chemin vers la spiritualité. En abordant la question de la pesanteur et la façon de s'en affranchir, comme dans Samsara que nous vous présenterons dès que les conditions le permettront, ou dans cette nouvelle création, Ineffable, elle insiste à l'endroit du sacré. Ineffable est un solo où elle joue des percussions traditionnelles japonaises, l'art du Wadaiko. Elle a rencontré cet art lors d'un séjour artistique au Japon. Accompagnant à l'origine les cérémonies bouddhistes, le Wadaiko est le symbole même du point de rencontre entre le corps et l'esprit. À partir de là, elle a muri le souhait de fusionner sa gestuelle avec différentes œuvres musicales à caractère sacré, du répertoire classique et aussi oriental.

En partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis
Rens. : 03.44.52.34.80 / 03.44.52.35.00

THÉÂTRE



- **Samedi 9 avril à 20h30**
 - **Théâtre du Thelle**
- ### ORIGINES

Trois clowns et un musicien ont pour mission d'aborder la question du sens de l'existence autour de ces trois grandes époques que sont la naissance, la vie en société et la mort, et ils s'en emparent avec le plus grand sérieux.

Le décor : un rideau, un piano et un cercle.

Dans leurs sacoches, des esquisses de scènes, des règles de jeu, des chorégraphies, des chansons, des monologues de textes classiques de Shakespeare, Victor Hugo, Farid al-Din Attar... et une belle place à l'improvisation.

Contorsionnistes de l'âme

Production : Compagnie Zéfiro Théâtre

Avec Anne-Dominique Défontaines, Charlotte Andrès, Nicolas Biaud-Mauduit

Création musicale et musicien : Jean-Luc Priano | Mise en scène : Rafael Bianciotto

Entrée en prévente Méruviens : 7 € / Non méruviens : 10 € / Sur place le jour du spectacle : 10 €
Réservation conseillée

Renseignement et réservation : 03.44.52.35.00

Programmation sous réserve de l'actualité sanitaire - Accès selon protocole sanitaire en vigueur à ces dates

L'AGENDA MÉRUVIEN

MARS - AVRIL 2022

VOS RENDEZ-VOUS DE MARS

Jusqu'au 12 mars

Rétrospective Maxime Dubaut 1920 - 1991

Exposition > Centre culturel et associatif Le Domino

Du 26 mars au 4 juin

Rétrospective Jordane Saget

Exposition > Centre culturel et associatif Le Domino

Vernissage le samedi 26 mars à 11h

Du 4 au 29 mars

Bellonte

Exposition > Médiathèque Jacques Brel

Mercredis 9 et 16 mars

Atelier affiches poétiques avec le FabLab

à 14h > Médiathèque Jacques Brel

Jeudi 10 mars

Voyage autour du jeu

> Médiathèque Jacques Brel

Samedi 12 mars

Jouons ensemble !

à 14h et à 15h15 > Médiathèque Jacques Brel

Du 13 au 21 mars

Dis-moi dix mots

> Médiathèque Jacques Brel

Mercredi 16 mars

Promenons-nous dans les pages

à 16h > Médiathèque Jacques Brel

Vendredi 18 mars

Restitution des travaux réalisés dans le cadre de Dis-moi dix mots

à 18h30 > Médiathèque Jacques Brel

Mardi 22 mars

Ineffable

Danse > à 19h30 > Théâtre du Beauvaisis

Samedi 26 mars

Le rendez-vous des tout-petits

à 10h30 > Médiathèque Jacques Brel

Samedi 26 et dimanche 27 mars

Salon des loisirs créatifs

de 10h à 18h le samedi et de 10h à 17h le dimanche > La Manufacture

VOS RENDEZ-VOUS DE AVRIL

Jusqu'au au 4 juin

Rétrospective Jordane Saget

Exposition > Centre culturel et associatif Le Domino

Du 1^{er} au 30 avril

Numéo

Animations et ateliers > Médiathèque Jacques Brel

Samedis 2 et 30 avril

Quiz numérique

à 14h30 > Médiathèque Jacques Brel

Samedi 2 avril

Ma médiathèque à la carte

à 10h30 > Médiathèque Jacques Brel

Samedi 9 avril

Origines

Théâtre > à 20h30 > Théâtre du Thelle

Mercredi 13 avril

Promenons-nous dans les pages

à 16h > Médiathèque Jacques Brel

Jeudi 14 avril

Voyage autour du jeu - Atelier de sensibilisation au numérique destiné aux Seniors

à 14h30 > Médiathèque Jacques Brel

Samedi 16 avril

Jouons ensemble !

à 14h et à 15h15 > Médiathèque Jacques Brel

Vendredis 15 et 22 avril

Samedis 16 et 23 avril

Dimanches 17 et 24 avril

Au rendez-vous des guinguettes

à 20h30 les vendredis et samedis et à 15h les dimanches > Théâtre du Thelle

Mercredi 20 et samedi 23 avril

Atelier "Histoire numérique avec le logiciel Scratch"

à 14h > Médiathèque Jacques Brel

Samedi 23 avril

Nuit électro 2^e édition

à 20h30 > La Manufacture

Mardi 26 avril

Don du sang

de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h > Salle La Manufacture

Jeudi 28 avril

Circuit Conquête aérienne

> Sortie Seniors organisée par le CCAS

Samedi 30 avril

Le rendez-vous des tout-petits

à 10h30 > Médiathèque Jacques Brel

Vol ALC à la découverte du ciel

spectacle de danse > à 20h30 > La Manufacture

Programmation sous réserve de l'actualité sanitaire - Accès selon protocole sanitaire en vigueur à ces dates

COMMÉMORATION

JOUR ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

Samedi 19 mars
à 11h30 devant la stèle François Vallet

JOUR DU SOUVENIR EN MÉMOIRE DES DÉPORTÉS

Dimanche 24 avril
à 11h devant la Gare

ENTRE NOUS...

INFO PERMANENCES

Dans le cadre du renforcement des règles sanitaires, les permanences des élus s'adaptent. Il sera désormais obligatoire :

- de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Maire au 03 44 52 36 17,
- d'indiquer le motif de votre venue,
- de respecter le port du masque,
- d'observer les gestes barrières.

Si vous n'appliquez pas ces consignes, votre rendez-vous pourra être refusé ou annulé.

Nous vous informons que le rendez-vous ne pourra excéder 20 minutes.

ATTENTION, compte tenu des modifications apportées par la loi Elan dans le traitement des demandes de logement, aucune permanence logement n'est assurée par un élu.



PROCHAINES PERMANENCES DE VOS ÉLUS

NATHALIE RAVIER

Maire de Méru

>le samedi 30 avril
de 9h à 12h

sur rendez-vous en Mairie

ABDELAFID MOKHTARI

Premier-adjoint

Périscolaire - Voirie -Bâtiment - Travaux -
Démocratie participative

>le samedi 30 avril
de 9h à 12h

sur rendez-vous en Mairie

PHILIPPE KIESSAMESSO

Maire-adjoint

Scolaire - Formation - Insertion -
Apprentissage

>le samedi 30 avril
de 9h à 12h

sur rendez-vous en Mairie

Les Conseillers départementaux du canton de Méru reçoivent sur rendez-vous.

Vous pouvez les contacter par mail :

Frédérique LEBLANC, Maire adjointe à Méru : frederique.leblanc@oise.fr

Bruno CALEIRO, Maire de Puiseux-le-Hauberger : bruno.caleiro@oise.fr

VOS PROMENADES DE QUARTIER

Mercredi 16 mars - 15h

Centre-ville

> rendez-vous parvis de la Mairie

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :

LUNDI 21 MARS À 20H30 > SALLE LA MANUFACTURE

RETROUVEZ LE PROGRAMME DU CINÉMA SUR LE SITE

www.cinemaedomino.fr

Pour recevoir le programme du cinéma chaque semaine sur votre boîte mail, laissez votre adresse mail en écrivant à :

cinemadomino@ville-meru.com

SPECTACLE

- **Vendredis 15 et 22 avril à 20h30**
 - **Samedis 16 et 23 avril à 20h30**
 - **Dimanches 17 et 24 avril à 15h30**
 - **Théâtre du Thelle**
- AU RENDEZ-VOUS DES GUINGUETTES**



La guinguette de Jacotte résonne toujours de musique. Elle en a vu passer des histoires et des artistes. Entre confidences et souvenirs, elle est devenue

l'amie de tous ceux qui viennent y passer un moment. Chansons, danses, musiques, anecdotes et théâtre, vous feront vivre avec elle, les aventures et émotions au son des succès qui ont émaillé toutes les époques. Cette comédie musicale vous réserve bien des surprises par son côté interactif. Prenons rendez-vous pour partager et écrire ensemble un chapitre plein de fraîcheur, de gaieté et d'enthousiasme à la guinguette de Jacotte.

Organisé par la Compagnie Imagine

Entrée : 10€ adulte / 5€ enfant de 8 à 14 ans

Rens. : 06.61.92.63.65

- **Samedi 30 avril à 20h30**

• **La Manufacture** **VOL ALC À LA DÉCOUVERTE DU CIEL**

Gala de Danse de l'ALC : En lien avec l'année BELLONTE de la ville de Méru, les danseuses de l'association Arts, Loisirs et Culture vous proposent un spectacle tout en poésie et dans les nuages, chorégraphié par Oriana Ducoin et Elodie Sauvage, les deux professeurs de danse modern'jazz qui officient au studio de danse du centre culturel.

Organisé par l'ALC

Billetterie du 28/03/2022 au 15/04/2022

Réservation obligatoire au : 06.73.49.29.44

ou par mail : al@alc-meru.com

SENIORS

- **Jeudi 28 avril**

CIRCUIT CONQUÊTE AÉRIENNE

Visite guidée de l'aéroport de Roissy et du Musée de l'air et de l'espace (déjeuner inclus)

sur inscription

- **Du 2 au 4 mai**

PARCS ET PAYSAGES VENDÉENS

Mini-séjours - visite du Puy-du-Fou et du Marais poitevin

sur inscription

Rens. : 03.44.52.34.00

EXPOSITION

- **Jusqu'au 12 mars**

• **Centre culturel et associatif Le Domino**

RETROSPECTIVE MAXIME DUBAUT 1920-1991

Voir Le Méruvien n°208 et sur le site de la Ville

Entrée libre

Rens. : 03.44.52.35.00



- **Du 26 mars au 4 juin**

• **Centre culturel et associatif Le Domino**

EXPOSITION JORDANE SAGET

Jordane Saget est un artiste contemporain et street artiste basé à Paris. Tel Keith Haring dans les rues du New York dans les années 80, les œuvres de Jordane façonnent l'identité du Paris d'aujourd'hui.

Depuis plus d'une décennie, Jordane a développé un style visuel unique, fondé sur un trio de lignes évocatrices quoique énigmatiques, devenant un élément distinctif dans l'univers du street art parisien.

Depuis 2015, il sillonne les rues de Paris pour dessiner à la craie ou au pinceau ses lignes - sans jamais signer ses œuvres. En quelques années, il crée ainsi près de 2000 œuvres, éphémères ou permanentes.

De plus en plus remarqué, son travail a fait l'objet de plusieurs expositions et entraîne de plus en plus de collaborations avec divers artistes et organisations : Jean-Charles de Castelbajac, Agnès b., Printemps, Les Enfoirés, la Samaritaine... Il a également dessiné les vitraux de l'église de Lardières à Méru. Et les lignes continuent à se tisser.

- **Vernissage le samedi 26 mars à 11h**

Entrée libre

Rens. : 03.44.52.35.00



MUSÉE DE LA NACRE ET DE LA TABLETTERIE

J'OEUF DE PÂQUES

Viens découvrir les jeux oubliés.

Mardis 12 et 19 avril 2022 à 15h

Réservé aux enfants, à partir de 6 ans

4,50€, sur inscription au 03.44.22.61.74

ou à reservation@musee-nacre.fr

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

Animations en continu.

Samedi 2 et dimanche 3 avril 2022 de 14h30 à 18h30

Musée de la Nacre et de la Tabletterie - 51 rue Roger Salengro
60110 Méru

Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 14h30 à 18h30

Tél. : 03.44.22.61.74

www.musee-nacre.fr

Programmation sous réserve de l'actualité sanitaire - Accès selon protocole sanitaire en vigueur à ces dates

MUSIQUE



• Samedi 23 avril à 20h30

• La Manufacture
NUIT ÉLECTRO 2^e ÉDITION

Pour cette seconde Nuit Électro, le collectif Hardn-dark Recordings revient à la salle de la Manufacture après 3 ans, pour vous faire partager sa passion de la culture électronique sous toutes ses formes.

Ce collectif vous amène à la découverte de la musique électronique grâce à des artistes locaux, avec des événements comme des afterworks, le

Téléthon ou encore des ateliers de djing et MAO au studio de musique de la ville. Pour cette édition les musiciens proposeront tous les styles car ils aiment tout ce qui touche au mouvement électronique, que ce soit aux machines pour du live, aux platines vinyles ou encore sur des supports numériques.

L'esprit sera festif pour célébrer une musique chaleureuse et variée qui a la capacité de rassembler tout le monde !

Organisé par le collectif Hardn-dark Recording

Tarifs : 5€ en pré-vente, 8€ sur place

Renseignements et réservations :
hardndarkrecordings@gmail.com

SALON

• Samedi 26 mars de 10h à 18h

• Dimanche 27 mars de 10h à 17h

• La Manufacture
SALON DES LOISIRS CRÉATIFS

Après le vif succès de la première édition lié la qualité des produits proposés, la deuxième édition du Salon des Loisirs Créatifs rassemblera des exposants professionnels qui proposeront fournitures ou matériels pour concrétiser les idées créatives des visiteurs : broderies, création de bijoux, mercerie, laine, patine naturelle, tissus, librairie spécialisée, ateliers d'apprentissage.

Une exposition photos sur le thème du fil sera présentée avec possibilité d'acheter des tirages.

La recette de cette manifestation sera attribuée à une association d'éducation canine pour les personnes en situation de handicap. À cette occasion une démonstration sera présentée lors de ce salon.

Organisé par le Rotary Club Méru - Chambly

Entrée 3 euros gratuit pour les moins de 18 ans



L'ESPACE SOCIOCULTUREL ARSÈNE BULARD VOUS INFORME

ACCUEIL ET CONVIVIALITÉ - INFORMATION DE PROXIMITÉ - ÉCOUTE DES BESOINS - ANIMATIONS DE QUARTIER

Ouvert à tous et en direction de toutes les générations, l'Espace socioculturel Arsène Bulard rassemble les habitants autour des questions de la vie quotidienne, de la famille... et favorise l'échange et la rencontre entre les différents acteurs, travailleurs sociaux, élus, bénévoles, associations... et habitants de la ville.



L'ESPACE FAMILLE est à votre écoute, vous renseigne, vous accompagne dans vos projets personnels ou collectifs.

En outre, il organise avec vous des ateliers et des sorties : L'instant parents / ateliers parents - enfants, la parent'aise des loupiots / atelier père - enfants / atelier informatique parents / les crayons solidaires / les chefs toqués...

L'ESCAP vous propose également les p'tits déj' du mardi, des ateliers sport pour les femmes / yoga / randonnée / jeux de mots - jeux de mémoire / de fil en aiguilles / informatique / alphabétisation, ce soir, on sort ! (en partenariat avec le théâtre du Beauvaisis) / le repair'café / Hello ! club d'anglais...

Renseignements : Espace socioculturel Arsène Bulard

32 avenue du 11 Novembre - 60110 Méru | csfaccueil@ville-meru.fr | Tél. : 03.44.52.34.80

Pour participer aux activités de l'ESCAP : atelier informatique, atelier sport, sorties, ateliers famille... il est nécessaire d'être adhérent. L'adhésion est annuelle (de septembre au 31 août), 2 formules vous sont proposées : familiale : 6€/an et individuelle : 3€/an.

Adhérer à l'ESCAP est un acte symbolique par lequel les adhérents soutiennent le projet de l'ESCAP et les valeurs qu'il défend.

L'ESCAP, C'EST ÉGALEMENT :

- **L'ATELIER SPORT** : futsal papa / jeunes adultes (+18 ans) / ping-pong / badminton / basket / sport filles (+10 ans) / tennis dans la rue (avec la Maison de l'enfant et les 12-18 ans) / multisports (10-15 ans)...

- **LA MAISON DE L'ENFANT "LES P'TITS LOUPS"** (enfants de 3 à 11 ans) / la salle de lecture - ludothèque.

- **UN ACCOMPAGNEMENT** social et professionnel (permanences ESAT, CARSAT, BGE, CIDFF) / administratif (écrivain public, démarches en ligne).

Programmation sous réserve de l'actualité sanitaire - Accès selon protocole sanitaire en vigueur à ces dates

LA MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL VOUS INFORME

• Du 4 au 29 mars EXPOSITION "BELLONTE"

Exposition présentée dans le cadre du 90^e anniversaire de la traversée de l'Atlantique Nord par Costes et Bellonte.

- > **Vendredi 4 mars, 19h : "Qu'est-ce que l'aventure ?" conférence animée par Jean-Pierre Thullier**
- > **Mercredis 9 et 16 mars, 14h/16h - atelier affiches poétiques** animé par le FAbLab - Gratuit, inscription obligatoire.



• Du 1^{er} au 30 avril NUMÉO

Dans le cadre de ce festival dédié au numérique, organisé par la MDO (Médiathèque Départementale de l'Oise), la Médiathèque mettra en place animations et ateliers de sensibilisation, grâce au matériel prêté par la MDO et avec la contribution de l'Atelier et de son FabLab :

- > **Samedis 2 et 30 avril de 14h30 à 16h : Quiz numérique** (tous publics).
- > **Judi 14 avril, de 14h30 à 16h30 : Atelier sensibilisation au numérique**, destiné aux seniors, dans le cadre de l'animation "Voyage autour du jeu", en partenariat avec le Service à l'Autonomie des personnes.
- > **Mercredi 20 et samedi 23 avril, de 14h à 16h : Atelier "histoire numérique avec le logiciel Scratch"**, à partir de 10 ans, proposé par le FabLab.

Rens. : 03.44.52.34.60

NOUVEAU ! MA MÉDIATHÈQUE À LA CARTE

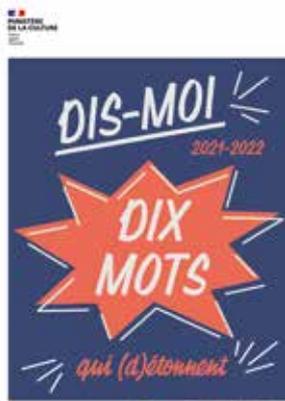
Un nouveau rendez-vous chaque 1^{er} samedi du mois.

- Pour découvrir, ou redécouvrir : visite des espaces, présentation des documents...
- Pour s'inscrire, s'informer, comprendre, s'abonner aux ressources numériques : inscription, présentation du programme d'animations, ressources numériques avec "Ma médiathèque numérique" (abonnement aux ressources numériques de la MDO et une nouveauté : le livre numérique), notre site Internet (création de son compte)...
- Et pour répondre à toutes vos questions !

Inscrivez-vous vite !

Samedi 2 avril de 10h30 à 11h30

puis les samedis 7 mai, 4 juin, 2 juillet



Dans le cadre de la "Semaine de la langue française et de la francophonie" 13-21 mars, et de l'opération "Dis-moi dix mots" sur le thème de l'étonnement.

Les 10 mots à l'honneur : décalé, ébaubi, médusé, saperlipopette, farcer, kaï, divulgâcher, tintamarre, époustouflant, pince-moi.

- > **Mercredi 16 mars, à 16h : "Promenons-nous dans les pages"** temps de lecture pour les enfants à partir de 3 ans
- > **Vendredi 18 mars, à 18h30 -**

Restitution des travaux, textes réalisés par les usagers, les scolaires, participants de l'INFREP, de L'Atelier (maison des jeunes)...

Rens. : 03.44.52.34.60

LE RENDEZ-VOUS DES TOUT-PETITS

Venez partager avec vos tout-petits (18 mois - 3 ans) un moment autour de la lecture, des comptines, jeux de doigts...

- > les samedis 26 mars et 30 avril de 10h30 à 11h
- Gratuit sur inscription obligatoire

PROMENONS-NOUS DANS LES PAGES

Un temps de lecture destiné aux enfants à partir de 3 ans.

- > les mercredis 16 mars et 13 avril de 16h à 16h30
- Gratuit sur inscription obligatoire

JOUONS ENSEMBLE

Séance jeu (jeux de mémoire, d'association, d'énigmes, d'adresse...) pour un public familial.

- > les samedis 12 mars et 16 avril
 - > 2 séances seront proposées : 14h-15h et 15h15-16h15
- Gratuit sur inscription obligatoire

VOYAGE AUTOUR DU JEU

La Médiathèque de Méru et le Service à l'autonomie des personnes du Bray Vexin Sablons Thelle, (Service du Conseil départemental de l'Oise) vous proposent un temps de partage autour du jeu à destination des seniors et de leurs aidants sur le canton de Méru.

- > les jeudis 10 mars et 14 avril

Les animations et accueils de groupe sont gratuits, sur inscription obligatoire (nombre de places limité) à partir du lien : <https://reservation.mediathèque-meru.fr/>

Programmation sous réserve de l'actualité sanitaire - Accès selon protocole sanitaire en vigueur à ces dates

RETOUR SUR... LA RÉSIDENCE D'ARTISTE avec Jann Gallois - Compagnie BurnOut

La Ville de Méru a engagé il y a plusieurs années un partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis.

Cette alliance permet aux Méruviens de découvrir des œuvres à la fois au plus près de chez eux, au théâtre du Thelle, dans le cadre de "itinérance

en pays de l'Oise" et également de se rendre au théâtre du Beauvaisis, avec un transport en car assuré, le tout à un prix attractif afin d'en permettre l'accès au plus grand nombre.

C'est dans ce cadre, et pour renforcer le partenariat mis en place, que le Théâtre du Beauvaisis a proposé à la Ville une résidence d'artiste, avec la danseuse chorégraphe Jann Gallois (Compagnie BurnOut), avant la présentation de son spectacle "Ineffable" au Théâtre du Beauvaisis au mois de mars.

Dans un premier temps, du 22 au 26 novembre 2021, l'artiste a séjourné à Méru. L'occasion pour elle de travailler sur un nouveau projet et pour la Ville d'organiser des temps de rencontres.

Ainsi, Jann Gallois s'est rendue à la Résidence Beauséjour pour une rencontre intergénérationnelle avec des Seniors et des enfants de l'ACM Pasteur. 14 enfants, âgés de 7 à 10 ans, et 10 Seniors ont échangé sur la danse comme outil d'expression, l'analyse et la gestion des émotions...

En outre, une Master class fut organisée dans la salle de danse du centre culturel et associatif Le Domino avec une vingtaine de danseurs hip-hop, classique, modern'jazz et country. Une séance riche en échanges, découvertes techniques et en émotions !



Dans un second temps, les 17 et 18 février derniers, deux danseuses de la Compagnie BurnOut, Sihya Peng et Claire Moineau, sont venues dispenser des sessions de danse, respectivement contemporaine et hip-hop. Rendez-vous étaient donc donné dans la salle de danse du Centre culturel et associatif Le Domino.

Étaient inscrits en matinées quinze enfants, âgés de 6 à 12 ans de la Maison de l'enfant, les après-midi étant destinés

JANN GALLOIS - COMPAGNIE BURNOUT

Issue d'une famille de musiciens, Jann découvre la danse hip-hop par hasard à Châtelet, à l'époque où les danseurs pouvaient encore s'entraîner dans le Forum des Halles. En 2012, après un riche parcours d'interprète, Jann Gallois se lance dans l'écriture chorégraphique, fonde la Compagnie BurnOut et confirme sa signature artistique en échappant aux conventions de sa famille hip-hop. Depuis septembre 2017, Jann Gallois est artiste associée au Théâtre National de Chaillot ainsi qu'à la Maison de la Danse à Lyon et au Théâtre Paul Eluard de Bezons. Depuis 2020, elle est associée au théâtre du Beauvaisis.

Le 22 mars prochain, elle y présentera "Ineffable" un solo où elle joue des percussions traditionnelles japonaises, l'art du Wadaiko. Elle a rencontré cet art lors d'un séjour artistique au Japon. Accompagnant à l'origine les cérémonies bouddhistes, le Wadaiko est le symbole même du point de rencontre entre le corps et l'esprit. À partir de là, elle a mûri le souhait de fusionner sa gestuelle avec différentes œuvres musicales à caractère sacré, du répertoire classique et aussi oriental.

Dans le cadre du partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis, la Ville de Méru vous propose d'assister à cette représentation (transport en car assuré - voir page 11)

aux adolescents de l'Atelier et aux membres de l'association Creative Sneak Art, soit 17 participants, âgés de 17 à 50 ans.



Rugby Club Méru Les Sablons

Allez les loups !

Créé en 1983, le Rugby Club, dont les joueurs sont surnommés "Les loups de Méru" repose sur les valeurs fondamentales de ce sport : la combativité, la solidarité, l'esprit d'équipe, l'entraide et le plaisir de se retrouver pour partager une même passion. Le club compte actuellement 165 licenciés répartis en 10 équipes.



Matches et entraînements se déroulent sur le stade de la Mare aux Loups, dont le terrain a reçu une homologation de niveau 1, permettant ainsi de recevoir des matchs de championnats.



Une école de rugby

Le travail effectué par l'équipe dirigeante (18 personnes au total) et par l'équipe pédagogique (7 éducateurs) a permis au club de se voir attribuer le Label "École de Rugby" (niveau 1) décerné par la Fédération Française de Rugby. Cette récompense hautement qualitative, valorise le club à hauteur de son engagement dans l'accueil des jeunes joueurs (de 6 à 12 ans), leur formation et le développement de la structure.

Elle a d'ailleurs triplé son effectif et compte dans ses rangs une vingtaine de filles soit environ 5 filles par catégorie !

Le Club a également mis en place une section Baby, dévolue aux enfants âgés de 3 à 5 ans. Celle-ci rencontre elle aussi un grand et réel succès : tous les samedis matin, une vingtaine de babys foulent le sol de La Mare aux Loups. Des exercices de motricité, de contacts avec le ballon et de gros câlins avec les sacs de plaquage leur sont proposés. Tout cela avec enthousiasme, joie et rires !

Ainsi, les louveteaux, au complet, sont présents sur chaque plateau.

De beaux résultats

L'équipe Senior, en reconstruction (il n'y avait pas d'équipe l'année précédente), compte une quarantaine de licenciés et joue en 3^e/4^e série en Île-de-France.

Avec l'Entente Beauvais - Clermont - Méru, les U19 évoluent en Régionale 1 (plus haute division régionale), tandis que les U16 jouent en Nationale et les U14/F moins de 15 sont en niveau A. Ces derniers ont par ailleurs terminé 3^e du Challenge Orange. Ils sont ainsi qualifiés pour la finale régionale des Hauts-de-France. À signaler que dans cette catégorie, des joueurs et des joueuses ont été retenus pour la Sélection de l'Oise.

Par ailleurs, le club compte dans ses effectifs 3 joueurs - Quentin Durand, Louca Huart et Kyeron Kabamba - évoluant en Espoirs Fédéraux 1 en double licence avec Beauvais.

Enfin, le RC est également fier du parcours réalisé par

Serena Guei, membre du club depuis de nombreuses années, aujourd'hui joueuse de F+18, sélectionnée par l'équipe de Côte d'Ivoire (rugby à XV). Elle a ainsi joué contre les sélections du Sénégal (match pour lequel elle a été élue meilleure joueuse de la rencontre !) et de la Tunisie. L'occasion de féliciter Serena qui a participé à ces matchs avec fierté, honneur et



passion, valeurs du Rugby Club méruvien.

Pour tous renseignements : merurugbysecrtaire@gmail.com

Facebook : Rugby Club Méru les Sablons

13 596.49€

C'est le montant récolté au profit du téléthon lors des différentes animations menées dans ce cadre.

Un grand merci pour votre générosité et votre participation.

Merci également aux associations, aux commerçants, aux bénévoles et aux services de la Ville qui ont œuvré tout au long de ce week-end et les semaines précédant ce rendez-vous (concert, dîner spectacle, cagnottes..)

VOTRE RÉSEAU ÉVOLUE À PARTIR DU 3 JANVIER 2022



Plus d'infos sur www.sablons-bus.fr ou sur www.oise-mobilite.fr



PERTURBATION SUR LA LIGNE DU TER BEAUVAIS - PERSAN

La SNCF prévoit une série de travaux sur la ligne Persan <> Beauvais les week-ends suivants :

- 26 et 27 mars
- 2 et 3 avril
- 7 et 8 mai
- 4 et 5 juin

La circulation des trains sera perturbée entre les gares de cette ligne. Des autocars de substitution seront mis en place.

Pour en savoir plus :

<https://m.ter.sncf.com/hauts-de-france>

RAPPEL

UN COLLECTEUR DE CARTOUCHES USAGÉES (JET D'ENCRE ET LASER) À VOTRE DISPOSITION À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE !

La Communauté de Communes des Sablons s'est associée à la société LVL, spécialiste en la matière, afin de mettre à disposition en son siège et dans les mairies le souhaitant, des collecteurs de cartouches usagées.

La société se charge ensuite de les collecter puis de les trier afin de réutiliser celles qui le permettent et dans le cas contraire, de procéder à un recyclage de la matière.

Ce service est gratuit pour la collectivité et peut concourir à la réduction des dépenses liées au traitement des déchets du territoire.

De plus, la société verse un don à l'association Enfance et Partage pour chaque cartouche réutilisable collectée.



LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DIMANCHES 10 ET 24 AVRIL 2022.

À MÉRU,
LES BUREAUX
DE VOTE* SERONT
OUVERTS
DE 8H À 19H.

*retrouvez l'emplacement habituel de votre bureau de vote sur votre carte d'électeur

DE NOUVELLES CARTES D'ÉLECTEUR

Pour la première fois, un QR code apparaît sur la carte électorale qui sera envoyée à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales dans la perspective des élections présidentielle et législatives.

Ce QR code renvoie au site unique elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des formalités liées aux élections.

Vous pouvez ainsi en quelques clics : vérifier votre situation électorale ; trouver votre bureau de vote ; vous inscrire en ligne, jusqu'au 2 mars 2022, sur les listes électorales ; effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin. Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

PENSEZ AU VOTE PAR PROCURATION !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Ainsi, si vous savez que vous ne pourrez voter personnellement le jour d'un prochain scrutin, vous pouvez désormais donner procuration à n'importe quel électeur de confiance. Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Si vous déménagez et changez de commune d'inscription sur les listes électorales, votre procuration demeurera par ailleurs valable.

Comment donner procuration ?

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

> **En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr.** Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité. La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de votre identité.

> **En faisant une demande via un formulaire Cerfa papier** dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat.

Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr, soit obtenir et remplir un formulaire CERFA cartonné n°12668*03 sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

source : www.elections.interieur.gouv.fr

Pour en savoir plus

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

<https://www.maprocuration.gouv.fr/>

<https://www.service-public.fr/>



AFFICHAGE LÉGAL

UN TOTEM INTERACTIF SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE

A l'instar du pupitre situé dans le hall d'accueil de la Mairie, un totem interactif a pris place à l'extérieur du bâtiment près de la porte d'entrée.

Ce nouvel outil permet de diffuser l'affichage légal de la Commune.

Alimenté par les services municipaux, vous y trouverez l'ensemble des documents ayant une obligation d'affichage :

- les actes pris par le Conseil municipal (délibérations, décisions et certains arrêtés n'ayant pas un caractère individuel)
- les divers arrêtés préfectoraux (sanitaires, chasses, pêches)
- les enquêtes publiques
- les communications aux habitants comme les analyses d'eau, les bans de mariage.

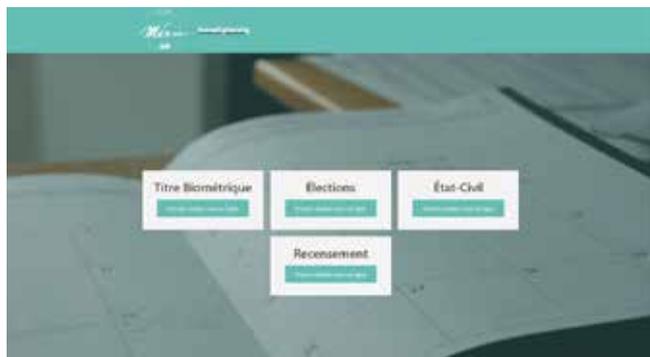
Ces documents peuvent être transmis directement de l'appareil sur la boîte mail de l'utilisateur. Bien entendu aucune donnée personnelle n'est exploitée par ces deux appareils.

Par ailleurs il permet de consulter le site internet de la ville, le plan de la ville, et certaines communications d'événements.

Il possède un mode PMR qui donne une accessibilité totale à l'affichage. Enfin, il se met en veille le soir et la nuit (dans un souci de consommation d'énergie et de pollution visuelle) mais reste tout de même consultable 24H/24 d'une simple pression .

NOUVEAU !

PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE AVEC LE SERVICE ÉTAT CIVIL



Vos services publics numériques évoluent !

Il est désormais possible de prendre rendez-vous directement sur internet pour solliciter une demande de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport, vous inscrire sur la liste électorale, vous faire recenser, etc.

Quatre rubriques sont à votre disposition :

- Titre biométrique : demande de carte d'identité et de passeport.
- Elections : inscription sur la liste électorale.
- Etat civil : Effectuer des demandes d'acte de naissance, de mariage et de décès, procéder aux démarches concernant les naissances, reconnaissances, changements de nom et prénom, décès, acquisition de concession funéraire, mariage, pacs et attestation d'accueil.
- Recensement : inscription sur les listes du recensement citoyen à 16 ans (ancien recensement militaire).

EN BREF

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

LA VILLE DE MÉRU *vous informe !*

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION **Ma mairie en poche**.



La Ville de Méru dispose d'un nouvel outil de communication : l'application **Ma mairie en poche**.

À télécharger gratuitement sur votre smartphone (ou votre tablette) elle vous permet notamment de vous abonner au fil'info de Méru et ainsi recevoir les dernières actualités de la commune.

- 1 > **Téléchargez** l'application sur votre smartphone (ou votre tablette)
- 2 > **Recherchez** Méru par son nom ou son code postal
- 3 > **Abonnez-vous** au fil d'infos
- 4 > **Recevez** en temps réel les alertes et infos sur votre smartphone (ou votre tablette)

Plus d'infos sur le site www.ville-meru.fr

Ma mairie en poche propose différentes fonctionnalités.

Un article les détaille pas à pas sur le site de la Ville (comment recevoir les notifications, comment les choisir ou les stopper, et comment faire un signalement) :

www.ville-meru.fr rubrique vie municipale : Ma mairie en poche

PHARMACIES

Pour connaître la pharmacie de garde, vous pouvez appeler le poste de Police municipale au 03.44.52.35.20 ou appeler Résogardes au 32.37 (24h/24 - n°Audiotel 0,34 euro TTC/Min.).

A partir de 22h, avant de vous rendre à la pharmacie, vous devez passer d'abord par la Police municipale. Les pharmacies de Méru sont ouvertes les lundis après-midi.

MÉRU PH. DE L'ÉTOILE : 03.44.52.14.01 1 rue C.Claudiel	ANDEVILLE Ph. LECLERE- JOUEN : 03.44.52.08.16 1 place A.Croizat	CHAMBLY Ph. COHEN : 01.34.70.51.37 CCial Leclerc
Ph. LAFAYETTE : 03.44.52.18.93 9 rue P. Picasso	AMBLAINVILLE Ph. DE LA PLACE : 03.44.22.33.44 5 place du 8 mai 45	Ph. TRIGOULET : 01.34.70.50.09 79 place de l'Hôtel de Ville
PH. DE LA MAIRIE : 03.44.22.41.57 4 place de l'Hôtel de Ville	BORNEL Ph. SOCIRAT : 03.44.08.50.33 48 rue Pasteur	LE MESNIL EN THÈLLE Ph. BULLOT : 03.44.26.61.36 86 rue de la Libération
Ph. LEULLIER : 03.44.22.41.04 9 rue Ch. Boudeville	St CRÉPIN Ph. VASSOUT-JACOB : 03.44.08.78.44 41 rue de l'Europe	NEUILLY-EN THÈLLE Ph. MEOT : 03.44.26.70.54 16 place Mal Leclerc
Ph. SENGIER : 03.44.52.33.00 97 rue de Martyrs	CHAMBLY Ph. GAMBIER : 01.39.37.20.48 1 rue Marc Seguin	

MÉDECINS

Si vous avez besoin d'un médecin en dehors des heures de consultation, vous devez appeler le 15 (SAMU)

Dr. ASENSIO-BOURCIER : 03.44.52.04.11	Dr. HASSANI : 03.44.03.46.75
Dr. ASSYAG : 03.44.52.05.09	Dr. KAWIECKI : 03.44.08.33.22
Dr. DAHER CHAMS : 03.44.22.68.62	Dr. MESNIER : 03.44.52.20.54
Dr. DE PREVILLE : 03.44.22.09.00	PÔLE SANTÉ : 09.65.21.19.82 (rue du 8 mai 1945 - Méru)

INFIRMIÈRES

Florence BENISTANT, Ilham HAMCHA, Cyril PETIT et Sandrine LARBI : 03.44.52.20.53
Pôle Santé - rue du 8 Mai 1945 - Méru

Sylvie OUIN, Véronique MICHEL, Lucie PETIT et Séverine LOUP DUNEUFGERMAIN :
03.44.84.94.70
Pôle Santé - rue du 8 Mai 1945 - Méru

Delphine GAUDION : 03.44.52 14 05 / 06.47.87.99.18
16, avenue Victor Hugo - Méru

Léa TOSSINO et Julie GRIMAUD : 06.22.69.20.56
6 place de l'Hôtel de Ville - Méru

Cécile LE BOURHIS, Sabrina ORNEME et Aurore AUGER : 06.68.02.67.24
6 place de l'Hôtel de Ville - Méru

Barbara LONGUEPEE : 07.69.02.24.27
14 rue de la République - Méru

Sullivan BREUNEVAL : 07.61.25.07.46
19 rue Gambetta - Méru

PÔLE SANTÉ - MAISON MÉDICALE

Rue du 8 mai 1945 - Méru - Tél. : 09.65.21.19.82

ORTHODONTISTE : Dr BAHBOUH	PNEUMOLOGUE* : Dr SOGNIGBÉ
MÉDECIN GÉNÉRALISTE : Dr HASSANI	(*Maladies respiratoires - Asthme - Apnée du sommeil)
	SAGE-FEMME : AURÉLIE SABOURIN

CONSULTATIONS EXTERNES DE L'HÔPITAL DE BEAUVAIS / CRÈVECŒUR-LE-GRAND

Rue du 8 Mai 1945 - Méru - Tél. : 03.44.52.38.23

**CHIRURGIE VISCÉRALE - DERMATOLOGIE - GASTRO-ENTÉROLOGIE - O.R.L. -
GYNÉCO-MATERNITÉ**

ILS SONT NÉS

29/11	Nalya N'GAMUKOLE MIDO MAYANGA
05/12	Noé ROME DUBRULLE
05/12	Moussa BA
06/12	Marius MANCHON
07/12	Mihan DUNET
09/12	Nour TOUNSI
10/12	Aïcha DIOUMASSI
11/12	Amina CHERABTA
14/12	Samuel DUBUS
14/12	Lyam GAILLARD
15/12	Alec MELIKYAN
15/12	Abdelhafid SOUALHI
27/12	Sacha MORIN

ILS NOUS ONT QUITTÉS

24/11	Pascal COEUGNIET âgé de 54 ans
04/12	Bernadette VITRY née SENET âgée de 85 ans
09/12	André CATHERINE âgé de 81 ans
09/12	Bernard GUEUDRÉ âgé de 74 ans
14/12	Ginette CHRÉTIEN née DELANCHY âgée de 93 ans
15/12	Thérèse VIGNEAUX née CHEVRIER âgée de 90 ans
16/12	Monique TALY née ITANATOU âgée de 85 ans
18/12	Marie-Louise COVET née CHARPENTIER âgée de 95 ans
19/12	Madeleine GAUMONT née CORBEL âgée de 91 ans
20/12	Jean BRANLANT âgé de 63 ans
22/12	Roseline MORIN née RICHARD âgée de 83 ans
23/12	Yvonne LEROY née COIFFIER âgée de 88 ans
29/12	Micheline MEUBRY née MARTIN âgée de 85 ans
30/12	Thérèse PETIT âgée de 93 ans

NUMÉROS UTILES

Mairie 03 44 52 36 00	Crèche Familiale/Halte Garderie 03 44 52 36 30/36 31	Centre Anti-poison 0.825.81.28.22
Centre communal d'action sociale (CCAS) 03 44 52 34 00	Accueil de Loisirs 03 44 52 34 10	Brigade verte 06 65 22 81 85
Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation (DASA) 03 44 52 34 12	Service Communication 03 44 52 36 03	Police municipale 0806 707 807
	Office de Tourisme 03 44 84 40 86	Pompiers 18 Gendarmerie 17 SAMU 15



UN TEMPS DE CHIEN
Samedi 15 janvier
Théâtre du Thelle



**STAND
LES ÉLUS À VOTRE
ÉCOUTE**
Dimanche 16 janvier



**PROMENADE DE
QUARTIER**
Mercredi 26 janvier
La Chesnaie



LES NUITS DE LA LECTURE
Samedi 22 janvier
Médiathèque Jacques Brel



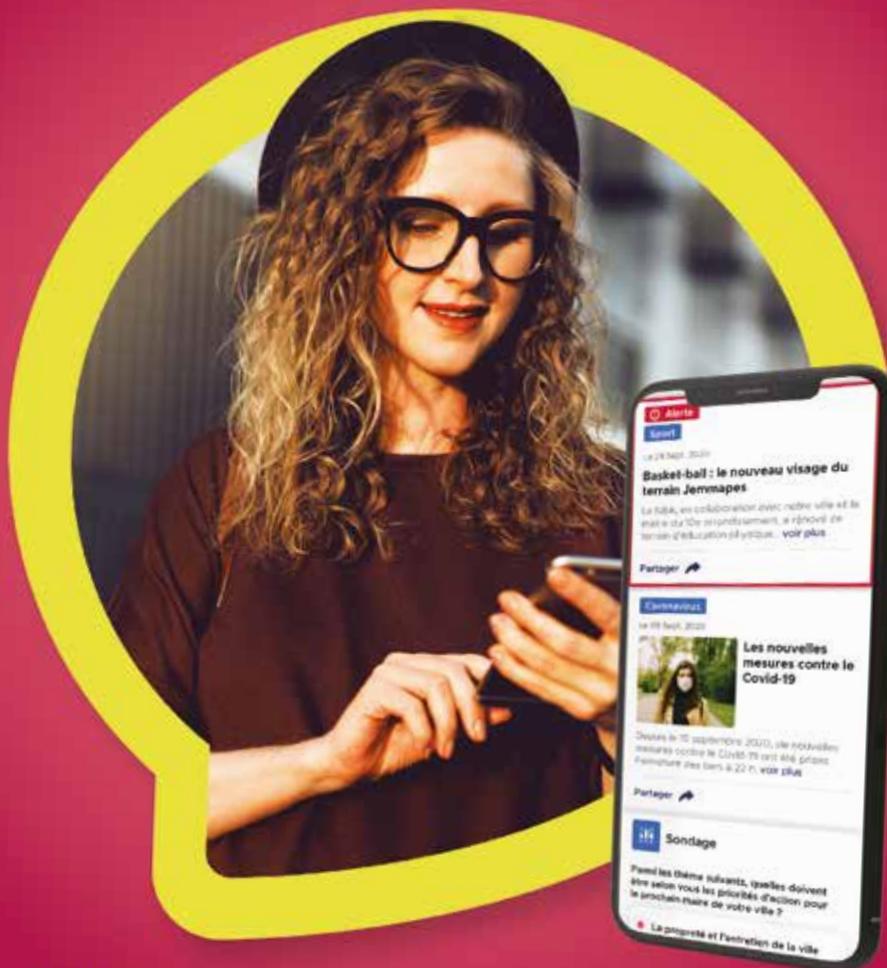
**PRÉSENTATION ET
DÉDICACE DE L'OUVRAGE
"MÉRU"**
Jeudi 3 février
La Manufacture

LA VILLE DE MÉRU *vous informe !*

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION **Ma mairie en poche.**

Ma mairie 
en poche.

NOUVEAU
Votre ville vous informe en
temps réel !



Recevez alertes et infos municipales
directement sur votre smartphone

A télécharger gratuitement sur votre smartphone :



- 1 > **Téléchargez** l'application sur votre smartphone (ou votre tablette)
- 2 > **Recherchez** Méru par son nom ou son code postal
- 3 > **Abonnez-vous** au fil d'infos
- 4 > **Recevez** en temps réel les alertes et infos sur votre smartphone (ou votre tablette)

Plus d'infos sur le site www.ville-meru.fr